

PETIT GUIDE pour VOUS AIDER

L'EAD ALCOLOCK™ est un instrument de mesure du taux d'alcool dans l'air expiré, associé au système de démarrage d'un véhicule. Il empêche la mise en route du moteur si le taux d'alcool enregistré est supérieur à celui autorisé par la législation.

Attention!

Veuillez noter que l'usage d'un spray nasal ou buccal, ainsi que l'utilisation du gel anti-covid peut générer un résultat positif!

Patientez 5 à 10 minutes avant de refaire un test.

2/14

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

1

Premier test

NÉGATIF : permet le démarrage
POSITIF : empêche le démarrage

2

Second test après démarrage
sous 5 à 10 Minutes de conduite

NÉGATIF : redémarrer

3

Les tests suivants sont demandés
entre 15 et 45 minutes après le
démarrage.

POSITIF : empêche le démarrage



ALLONS-Y!

Étape par étape, ci-après...

3/14



Allumez l'ALCOLOCK™

Appuyez sur le bouton gauche ou droite pour sortir l'appareil du mode 'Veille'.

Une LED verte clignote.



4/14



Souffez et fredonnez simultanément pendant 5 secondes.

La led verte clignote.

Attendez le résultat.



5/14



Présence d'alcool POSITIF

Si la limite du taux d'alcool est dépassé,
l'appareil se bloque pendant 5 minutes.

Refaites un nouveau test



6/14



Présence d'alcool POSITIF

Si la limite du taux d'alcool n'est pas dépassé,
le dispositif autorise le démarrage.

Démarrez dans les 3
minutes qui suivent cette
autorisation

7/14



Vous roulez...

Un **SECOND TEST** est requis.

Vous roulez depuis 5 à 10 minutes. Un signal
visuel et sonore vous demande un second test.

Rangez vous sur le bas-côté.

Ce retest doit être réalisé moteur à l'arrêt : vous
disposez alors d'un délai de 15 minutes pour
l'effectuer.

8/14

+ INFOS ?
0800-15064



Découvrez nos solutions ALCOLOCK™



TEST SUIVANT Présence d'alcool NÉGATIF

Vous pouvez démarrer. Les(s) prochain(s) retest(s) sera(ont) annoncé(s) de manière aléatoire, entre 15 et 45 minutes après le premier retest, par un signal audio-visuel.

Le RETEST est OBLIGATOIRE!

⚠️ Même si vous arrivez à votre destination.
Si vous n'effectuez pas le nouveau test annoncé, cela sera considéré comme une grave violation contre le programme et l'ALCOLOCK™ sera bloquée.
L'encadrement sera notifiée.

9/14



SECOND RETEST Présence d'alcool

POSITIF

Vous n'avez pas coupé le moteur? Alors vous pouvez continuer à conduire. Ce taux d'alcool trop élevé est stocké dans la mémoire et est considéré comme une violation.

⚠️ L'encadrement vous en parlera certainement et pourra transmettre cette information au bureau du procureur général.

10/14



Le second test n'a pas été effectué.

Si vous n'effectuez pas le second test à temps (sous les 15 min.), l'ALCOLOCK™ continuera à vous le rappeler. Une violation sera enregistrée dans l'ALCOLOCK™.

Le RETEST est OBLIGATOIRE!

⚠️ Le retest est obligatoire même si vous arrivez à votre destination. Alors, vous devez faire ce test, même si vous ne voulez plus conduire.
Si vous ne soufflez pas, cela sera enregistré dans l'ALCOLOCK™ comme une infraction. "Le refus du test".

11/14



Pour effectuer un nouveau test en toute sécurité, gardez-vous et arrêtez le moteur.

⚠️ Lorsque le moteur du véhicule est éteint, le message "Redémarrage disponible" s'affiche.
Après cela, vous pouvez recommencer dans un délai de limite de temps de 2 minutes sans test.

12/14



N'oubliez pas...

Le non-respect de l'interdiction de conduire un véhicule non équipé d'un ALCOLOCK, ainsi que tout contournement ou aide à contournement de l'ALCOLOCK™ sont sanctionnés pénalement.

*Bonne conduite!
L'alcool et la conduite ne font pas bon ménage!!!*

13/14



EAD
Ce que vous devez savoir